

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 an
Fr. 2.50	1.50	1.00	2.00
Étranger	4.00	2.50	3.50

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 Publicités
 S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-François
 Fribourg

PREMIER ANNONCEUR

Quatre	10 insertions	20 francs
Moins	10 insertions	15 francs
Moins	10 insertions	10 francs
Moins	10 insertions	5 francs

Nous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 30 centimes.
 Compte de chèques postaux: 114 54

Nouvelles du jour

Les Croates insurgés contre les Serbes.

Lorsque s'était formé l'Etat yougo-slave, amalgamant les Slaves de l'Autriche du sud avec les Serbes, nous avions émis l'opinion que ce bloc politique n'aurait pas de stabilité, parce que, en dépit de la communauté de race, il serait difficile de faire marcher d'accord les Croates catholiques avec les Serbes orthodoxes dans des régions où la question religieuse reste essentielle. Des Croates et des Dalmates catholiques étaient venus protester, chez nous, contre ce qu'ils appelaient nos « préventions » et nous assurer que catholiques et orthodoxes s'entendraient parfaitement et que là-bas tous les évêques étaient pour l'union de ces peuples en un grand Etat slave.

Les événements n'ont pas tardé à démontrer que les prévisions pessimistes étaient plus fondées que les autres. L'animosité croissait tous les jours en Croatie contre la Serbie, accusée de vouloir imposer sa domination aux autres parties du nouvel Etat yougo-slave.

L'irritation des Croates vient de faire éclater une révolution. Elle s'est produite, mardi, à la foi à Agram et dans les principales localités de la Croatie, et à Marburg en Basse-Styrie, sur la Drave. Des combats sanglants ont lieu et l'on compte, à Marburg seulement, une centaine de morts. A Agram, la foule a délivré le chef du parti des paysans que les Serbes retenaient prisonnier depuis plusieurs mois. Le gouvernement de Belgrade rassemble des troupes pour aller au secours de ses garnisons.

Quelle que soit l'issue de la lutte, c'est déjà une part de la nouvelle Europe, forgée par le traité de paix, qui s'en va en morceaux. Les Alliés n'ont qu'une chose à faire, c'est de consacrer l'indépendance de tous les petits peuples qui la veulent.

Le gouvernement prussien n'a agréé pas la réglementation de la question scolaire qui a prévalu à Weimar dans les débats sur la constitution. Il a fait savoir que ce compromis lui paraît entaché d'une défection excessive à l'égard des exigences catholiques.

Ce sont, bien entendu, les membres socialistes du gouvernement qui parlent ainsi; les catholiques qui partagent le pouvoir avec eux sont d'un tout autre avis. Mais le chef du cabinet prussien s'exprime comme s'il était l'interprète de tous les ministres. Singulière situation que celle des membres catholiques du gouvernement! Nous avons déjà eu l'occasion de montrer combien elle est épineuse. Les populations catholiques ont peine à se faire à l'idée de cette étrange collaboration. Aussi n'est-il pas de jour où quelque parlementaire ne prenne la plume pour justifier les hommes dirigeants devant l'opinion catholique.

On sait que, au lendemain de la révolution, le gouvernement prussien, alors tout entier composé de socialistes, s'empressa de décréter la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la laïcisation de l'enseignement. Mais le soulèvement de l'opinion fut tel que le ministre des cultes et de l'instruction publique dut démissionner; les décrets furent rapportés. Depuis lors, la Prusse a un gouvernement mi-socialiste mi-catholique. Les catholiques y sont entrés pour empêcher que tout n'allât à vau l'eau; les socialistes ont été bien aises de les accueillir parce que la défiance de l'opinion à leur égard était si forte qu'ils n'auraient pu gouverner seuls. Ils n'ont pas renoncé pour autant à leurs projets de laïcisation; mais ils ont dû les adoucir. Tels quels, ces projets sont encore inadmissibles.

En attendant que la question soit tranchée, l'ancien régime scolaire reste en vigueur dans son essence: l'école prussienne demeure confessionnelle, telle que l'a instituée l'ordre de cabinet du 21 novembre 1803, qui fait loi. Cet ordre dit que les enfants doivent être élevés dans la religion de leur père. Disposition excellente, à un point de vue général, mais qui ne laisse pas d'avoir un côté injuste, en ce que la loi ne fait aucun état de la volonté de la mère, ce qui a de fatales conséquences dans les cas où le père et la mère sont de religions différentes. Quand une mère catholique, par exemple, unie à un époux protestant, aurait obtenu de son mari que leurs enfants fussent confiés à une école catholique,

l'accord des époux peut être annulé d'office, en vertu de la loi, qui ne permet pas au père d'élever ses enfants dans une autre religion que la sienne. Dans un cas pareil, c'est surtout lorsque le père a disparu que le mauvais effet de la loi se fait sentir. Car alors, infailliblement, lors même que l'enfant aurait bénéficié jusque là sans encombre d'une éducation catholique, l'autorité tutélaire intervient et l'enlève à l'école qu'il a suivie jusqu'alors, pour le faire instruire dans la religion de son père défunt.

Les cas innombrables de veuvage que la guerre a occasionnés ont rendu cette situation extrêmement fréquente. Les catholiques prussiens demandent avec instance que l'ordonnance vicieuse dont ils ont à souffrir soit amendée comme le réclament la raison et l'équité.

L'Italie, le journal catholique de Milan, insiste sur le fait que le choix de M. Credaro, comme gouverneur italien du Trentin, est particulièrement fâcheux par rapport aux populations allemandes du Tyrol que le traité de paix avec l'Autriche sacrifie à l'Italie. L'Italie passe déjà dans cette région pour une nation francmaçonnique et irréligieuse. La sagesse politique la plus élémentaire exigeait qu'on ne donnât pas corps à cette légende en envoyant un anticlérical à Trente comme on l'a fait déjà pour Trieste.

Les catholiques italiens vont entreprendre une campagne contre cette nomination malheureuse.

Le Dr de Gasperi, ancien député du Trentin au Reichsrat autrichien et qui avait présidé le premier congrès général du parti populaire italien à Bologne, en juin dernier, a déclaré au sujet de la nomination de l'ancien ministre Credaro comme gouverneur de Trieste:

« Il est de toute notoriété que les populations du Trentin sont, dans leur grande majorité, très attachées au sentiment religieux, à leurs institutions scolaires et à leurs autonomes administratives. Or M. Credaro, après la loi scolaire qu'il a soumise à l'approbation du parlement, est considéré comme le porte-drapeau d'un courant anticlérical et anti-autonomiste, et cela ne peut certes contribuer à rendre moins énergiques les protestations contre la nomination d'un commissaire avec pouvoirs extraordinaires. »

La paix avec l'Autriche

Paris, 24 juillet.
 (Havas.) — Quatre délégués techniques et financiers autrichiens sont arrivés dans la matinée à Saint-Germain, après avoir conféré mercredi avec M. Renner à Feldkirch. On attend la prochaine arrivée du ministre des finances autrichien. Les délégués mettront au point la réponse autrichienne au sujet des clauses économiques et financières du traité avec l'Autriche.

Foch et l'armée anglaise

Dans une interview qu'il a accordée, durant son voyage à Londres, le maréchal Foch a déclaré devant plusieurs journalistes anglais: « L'armée britannique est une merveille, une merveille. Dans l'histoire du monde, la formation d'une armée comme la vôtre est sans précédent. » On connaît trop le maréchal Foch pour voir là une simple flatterie à l'égard de ses hôtes, et l'on sait, d'autre part, combien il estime les troupes anglaises auxquelles il a souvent confié des tâches extrêmement dures, parce qu'il savait qu'elles en viendraient à bout.

Nouvelles diverses

M. Poincaré et le maréchal Foch ont visité Anvers, puis sont rentrés à Bruxelles.
 — Le Département d'Etat, à Washington, annonce que les Etats-Unis signeront le traité de paix avec la Bulgarie et la Turquie.
 — Le roi d'Angleterre a accepté l'invitation de M. Wilson au prince de Galles de se rendre à Washington et New-York après la visite du prince au Canada.
 — La municipalité de Tarbes vient d'être avisée que le maréchal Foch arriverait dans cette ville à la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre.
 — Selon une décision de la Chambre luxembourgeoise, de Luxembourg participera financièrement à la reconstruction de Verdun.

Le cinquième centenaire de saint Vincent Ferrier

Le diocèse de Lausanne et Genève ne saurait se désintéresser des fêtes magnifiques qui viennent de se dérouler en France, à l'occasion du 5^{ème} centenaire de la mort de saint Vincent Ferrier, le dimanche, 6 juillet et les deux jours suivants. Elles ont eu lieu à Vannes, en Bretagne, où il est mort, le mercredi, 5 avril 1419, à l'âge de soixante-dix ans et où l'on garde précieusement ses reliques et son tombeau. Elles furent présidées par Mgr Gouraud, évêque de Vannes, qu'entouraient onze évêques ou abbés mitrés, parmi lesquels nous relevons les noms de Mgr Charost, évêque de Lille; Le Senne, évêque de Beauvais; de la Villabart, évêque d'Amiens; Rumeau, évêque d'Angers; Duparc, évêque de Quimper.

Saint Vincent Ferrier a parcouru et évangélisé le diocèse de Lausanne et Genève, en 1402 et 1403. Il venait du Dauphiné et de la Savoie, où son apostolat avait été fructueux et où son éloquence et ses vertus avaient ramené à la foi catholique des milliers d'hommes. Dans nos contrées, il eut à combattre des superstitions populaires. Son triomphe fut complet, et, sa tâche achevée parmi nous, il put gagner la Lorraine et l'Allemagne pour y continuer ses missions.

Qu'était cet apôtre, à la parole si puissante sur le cœur et l'esprit des foules? Un religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Valence, en Espagne, le 23 janvier 1357, de l'ancienne famille de Ferrier, renommée pour sa piété et son amour des pauvres. A l'âge de dix-sept ans, sur l'offre même de son père, il entra au couvent et revêtit la robe blanche et le manteau noir des Frères Prêcheurs. Il fréquenta ensuite les universités de Barcelone et de Lérida où il conquit, à vingt-huit ans, le grade de docteur. C'était au temps du schisme d'Occident. Vincent, malgré sa jeunesse, fut appelé à jouer un grand rôle en ces tristes circonstances et travailla de toutes ses forces à ramener la paix dans l'Eglise.

Mais sa vocation véritable n'était point là. Il ambitionnait de pouvoir aller, en vrai précheur, librement et pauvrement, annoncer l'Evangile de bourgade en bourgade. Ce ne fut qu'en 1398 qu'il fut autorisé par le pape Benoît XIII, qui lui avait confié auprès de lui la charge de Maître du Sacré Palais, à quitter Avignon et à exécuter son dessein. Depuis lors, et jusqu'à sa mort, qui survint en 1419, il ne cessa de parcourir le monde pour annoncer la parole de Dieu. Durant vingt années, on le vit passer de ville en ville et de province en province, semblable, dit le Pape Pie II, dans la bulle de sa canonisation, à l'ange de l'Apocalypse, volant au milieu du ciel, pour annoncer le jour redoutable du jugement dernier.

Rien de plus extraordinaire que cet apostolat. Vincent allait à pied, mais il n'était pas seul; peu à peu, on avait pris l'habitude de le suivre. Une cinquantaine de prêtres et de religieux, ses auxiliaires, l'accompagnaient, pour l'aider dans l'exercice de son ministère. Les pêcheurs qu'il avait convertis et soumis d'abord à une pénitence rigoureuse, témoignaient, par leur présence et leurs exemples, de l'efficacité de sa parole et de la sincérité de leur repentir. Aux portes des villes, il s'agenouillait pour prier, il faisait ensuite une entrée solennelle, escorté par le clergé, les magistrats, la noblesse et la foule. On dressait sur une place ou dans une prairie une chaire et un autel, car aucune église n'eût pu suffire à abriter ses auditeurs. Lorsqu'il avait célébré la messe solennelle, il prenait la parole et exposait les grandes vérités de la religion.

Sa prédication était, avant tout, apostolique; c'était un enseignement dogmatique ou moral simple, familier. « Il choisissait, dit le Père Janvier, dans le panoplique qu'il vient de prononcer à Vannes, il choisissait soigneusement un sujet adapté aux légitimes aspirations, aux misères, aux besoins du milieu où il exerçait son ministère. » Toujours il revenait sur les grandes vérités qu'il faut croire, les vertus essentielles qu'il faut respecter, les tentations qu'il faut vaincre. « Rien de moins compliqué que son langage ou sa rhétorique. « Ses comparaisons, dit encore le Père Janvier, mettent en relief l'idée qu'il préconise et la rendent accessible aux moins cultivés. Les fièvres pernicieuses figurent les passions désordonnées, la maladie et la vieillesse sont les messagères de la mort; les ténébres symbolisent le schisme, le renard représente la ruse, la fourberie, la fraude; l'oiseau qui chante et qui vole dans ses hauteurs nous apprend à louer Dieu et à opérer notre ascension vers le ciel; la fourmi nous apprend à vivre en paix dans nos familles, à porter sans défiances de lourds fardeaux, à prévoir l'avenir. »

Telle était cette éloquence. On le voit, elle n'empruntait rien aux artifices du style; il ne s'y trouvait aucune recherche de pensée; saint Vincent Ferrier ne visait à rien d'autre qu'à être précis dans son enseignement et simple dans son langage. L'ardeur de sa foi, le spectacle de ses vertus, le bienfait de ses miracles

donnaient l'efficacité à sa parole. Le Bienheureux Louis de Grenade a pu dire, à son sujet: « Après les premiers apôtres, Vincent est, de tous les hommes apostoliques celui qui a fait le plus de fruit dans la parole de Dieu. »

La Bretagne, qu'il évangélisa au soir de sa vie, en demeura une preuve. Dans la Semaine religieuse de Vannes, nous en avons relevé le témoignage: « C'est des missions que saint Vincent, y nous-ous, prêcha dans les sept évêchés de Bretagne que datent la fermeté de croyance, l'énergie de conviction, la tendresse de dévotion qui ont passé de son âme dans la nôtre, qui sont encore aujourd'hui les caractéristiques de notre race aux yeux du monde entier. »

Aussi, après cinq siècles, la gratitude bretonne envers son apôtre et son réformateur est-elle plus vivante que jamais. Vannes a honoré saint Vincent, trois jours durant, avec enthousiasme et magnificence. Le programme des fêtes comprenait, chaque jour, une messe pontificale, avec sermon, et le soir, un office solennel, avec panoplique. Le premier et le dernier jour du Triduum, la procession des reliques parcourut la ville qui avait été tout entière décorée. Deux fois, la messe pontificale fut célébrée en plein air, au milieu d'un grand concours de peuple. Quant à la cérémonie de clôture, elle eut lieu sur la place des Lices. C'est là que le Père Janvier prit la parole pour monter en saint Vincent l'idéal du prédicateur, tel que saint Thomas d'Aquin l'a défini et tel que Jésus-Christ en a produit lui-même le modèle.

Ce furent des fêtes telles que saint Vincent les eut aimées puisqu'elles se déroulèrent, en partie, à travers les rues et sur les places, comme au temps où les foules étaient suspendues à ses lèvres et comme attachées à ses pas. Les façades des maisons, à tous les étages, disparaissaient sous ses emblèmes religieux et patriotiques. Chaque quartier avait un motif de décoration qui n'appartenait qu'à lui; chaque rue avait sa physionomie, sa couleur particulière. En parcourant les scènes de ce vaste décor, écrit encore la Semaine religieuse de Vannes, on croyait voir l'ouvrage merveilleux d'une fête qui, sur un canevas unique, aurait jeté les riches variations de la fantaisie la plus souple et la plus inépuisable.

Quant à la procession, qui se répéta par deux fois, sur un parcours de plusieurs kilomètres, elle fut, avec la participation de toutes les confréries diocésaines, une évocation de la Bretagne d'il y a cinq cents ans. On y voyait figurer les dames et demoiselles de la cour ducal, les unes coiffées du pittoresque escoffion enrichi de pierres précieuses, les autres du hennin aux larges draperies de dentelle. Dans ce groupe, étaient représentées la duchesse Jeanne de France qui appela saint Vincent en Bretagne et Françoise d'Amboise, future duchesse de Bretagne et future carmélite, qui contribua plus tard à la canonisation du vaillant apôtre. Plus loin, s'avancèrent les jeunes pages, ayant en mains le fanion aux armes de leur province. Ils faisaient cortège au buste de saint Vincent qui suivait, délégués de leur ordre, cinq religieux dominicains revêtus de leur costume monastique. Debout, près des créneaux de la Tour du Connétable, face aux vieux remparts, deux hérauts d'armes sonnaient de la trompette au passage des reliques, escortées par des pages et par le chapitre de la cathédrale.

Le second jour du Triduum, les paroisses rurales vinrent assister à une cérémonie préparée pour elles, sous les avenues d'une vaste promenade publique, la Rabine, dont l'allée principale a ses aires d'une nef de cathédrale. A ces foules, la parole fut adressée en breton par M. l'archiprêtre de la cathédrale de Vannes qui prêcha sur ce thème: Comment Maître Vincent parlerait-il aux Bretons aujourd'hui, s'il reparlait parmi eux?

La ville de Vannes tout entière s'est associée aux fêtes de ce cinquième centenaire. Toutes les âmes ont vibré à l'unisson et c'est à juste raison que Mgr Gouraud pouvait dire à ses diocésains, au jour de la clôture des fêtes: « C'est tout un peuple qui s'est levé dans l'unanimité de sa reconnaissance et de sa foi; Vannes s'est montrée plus que jamais la cité de Dieu. Vannes a donné au monde l'idée de ce que peut être une cité chrétienne. »

Au demeurant, Vannes et la Bretagne ont bien mérité ces félicitations épiscopales. La fidélité des peuples à leurs grands souvenirs religieux est une force efficace. Elle les retrempe dans la lumière de leurs gloires passées, elle leur rend conscience de leurs traditions catholiques; elles les déterminent à un utile retour sur eux-mêmes. La mémoire des saints, ainsi honorée et conservée, vivifie le présent et le sanctifie.

Les catholiques du diocèse de Lausanne et Genève dont saint Vincent Ferrier arracha les âmes à de puériles superstitions seront heureux de savoir que l'apôtre de leur pays n'est point oublié par leurs frères de Bretagne et de France. Nous avons pensé que ce bref récit des fêtes de Vannes serait pour eux une joie et un enseignement. Puissent-ils y trouver aussi une preuve de plus de la vitalité religieuse de ces

grandes cités françaises qui ne sont pas toutes, comme quelques-uns le croient, dévorées par les divisions politiques, animées par l'indifférence, privées par les pouvoirs publics de manifester leur foi en de grandes solennités extérieures, en des processions, en des offices célébrés sous la voûte du ciel, avec la coopération de tous!

M. Crespi malade

Paris, 24 juillet.
 (Havas.) — M. Crespi, membre de la délégation italienne à la Conférence des Alliés, qui devait partir pour Londres afin d'y représenter l'Italie au Conseil supérieur économique, a été pris subitement dans la matinée de mercredi d'une crise abdominale grave, motivant une intervention chirurgicale, qui fut pratiquée d'urgence et révéla l'existence d'une appendicite. L'état du malade est satisfaisant, mais les pronostics sont réservés.

A la frontière afghane

Londres, 25 juillet.
 (Havas.) — L'agence Reuter annonce qu'un convoi britannique se rendant au fort Sandeman, à la frontière afghane, a été attaqué à plusieurs reprises par 4000 indigènes. Quatre officiers britanniques ont été tués ou sont manquants, et deux, blessés. Les pertes indiennes s'élevaient à une centaine d'hommes. Il semble que les Afghans ne respectent par l'armistice.

NÉCROLOGIE

Le grand-rabbin de France

M. Alfred Lévy, grand rabbin de France, est décédé, le 22 juillet, à l'âge de 79 ans, à Pau, où il était en traitement depuis deux ans pour rétablir sa santé.
 M. Albert Lévy était né à Lunéville le 14 décembre 1840. Après ses études au lycée de cette ville, il fut nommé rabbin à Dijon, en 1866, puis appelé au siège de grand-rabbin à Lyon. Il fut élu grand-rabbin par le consistoire central des israélites de France, le 5 février 1908. Il était suppléé, à Paris, par M. Israël Lévi, gendre de M. Zadoc Khan, qui lui succéda aujourd'hui.

Confédération

Le prince Max de Bade en Suisse?

Des bruits contradictoires circulent au sujet du prince Max de Bade, le dernier chancelier de l'empire allemand. D'après une version, le prince, averti que les communistes méditaient un attentat contre lui, se serait réfugié en Suisse, avec sa femme et ses deux enfants. Il se serait sauvé par la voie du lac. Selon une autre version, le prince n'aurait pas quitté le pays de Bade; sa famille seule serait en Suisse.

Les catholiques glaronnais

Nos coreligionnaires de Glaris travaillent à s'organiser en vue des prochaines élections cantonales et communales, lesquelles auront lieu d'après le système de la représentation proportionnelle.

Apprentis télégraphistes

En exécution de l'ordonnance du Conseil fédéral du 11 août 1916, un certain nombre de jeunes gens doivent être formés au service télégraphique et seront, à cet effet, placés au 1^{er} novembre 1919 comme apprentis dans les bureaux télégraphiques de 1^{er} et 2^{ème} classes.

Les postulants doivent justifier d'une bonne instruction et de la connaissance d'au moins deux langues nationales. Ils devront être âgés de 16 ans au moins, de 22 ans au plus, et exempts de défauts physiques pouvant les rendre impropres au service télégraphique.

Les offres, contenant une courte biographie du postulant, doivent être adressées, par écrit et franco, d'ici au 9 août 1919 à l'une des directions d'arrondissement des télégraphes de Lausanne, Berne, Olten, Zurich, St-Gall, Coire ou Bellinzone; elles doivent être accompagnées:

- 1^o de l'extrait de naissance ou de l'acte d'origine;
 - 2^o de certificats de bonne vie et mœurs;
 - 3^o de certificats d'école.
- L'examen d'admission aura lieu au siège de la direction d'arrondissement des télégraphes à laquelle l'offre a été adressée. Le jour, l'heure et le lieu de l'examen seront communiqués en temps opportun à chaque postulant par la direction d'arrondissement des télégraphes.

La journée de huit heures

La journée de 8 heures a été accordée, à partir du 1^{er} août, aux porteurs de dépêches des télégraphes suisses.

Les grèves

Les ouvriers de la teinturerie Clave-Liadenmeyer, à Bâle, qui sont en instance d'augmentation de salaires, avaient interdit la fabrication aux ouvriers étrangers. Un chef d'équipe allemand ayant été engagé, les ouvriers ont demandé qu'il fût congédié. La Direction a répondu en arrêtant l'exploitation et en congédiant tous les ouvriers.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le sacre de Mgr Bieler.
Les préparatifs pour le sacre de Mgr Bieler, qui aura lieu, à Sion, dimanche 27 juillet, sont activement poussés. Des réfections ont été faites à la Cathédrale.

AU TESSIN

Pour l'église rouge
On nous écrit de Lugano :
Le Comité de la Société pour la défense des beautés artistiques et naturelles du pays s'est occupé de la question de l'église rouge d'Arbedo et a décidé, à l'unanimité, d'insister énergiquement auprès des autorités fédérales et cantonales pour la conservation, à sa place actuelle, de ce monument de l'art ancien et d'histoire. Un déplacement lui ôterait toute valeur.

L'action catholique

On nous écrit de Lugano :
La section luganaise de l'Union populaire a tenu, hier, sa réunion à Lamone. Au cours de la séance, M. Mansueti Pomotta, ingénieur forestier, a rappelé le souvenir du vaillant Père Capucin Augustin Daldini, de Vezia (né en 1817, décédé à Locarno, en 1895) qui, malgré sa grande modestie, a été un des botanistes les plus distingués de son époque. La section compte 700 membres ; on a l'espoir de doubler bientôt ce chiffre. A remarquer que le Malcantone constitue une section.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le coût de la vie
L'enquête en vue de déterminer le nombre-indice, régulièrement poursuivie depuis mars 1912 par l'Union suisse des sociétés de consommation et dont nous publions ci-dessous les résultats s'étend pour le mois de juin à 279 coopératives comprenant 294,318 sociétaires. Comme précédemment, il s'agit de déterminer le coût normal de la vie pour une famille normale (de 5 personnes) en prenant comme point de départ la consommation de 1912. A cette époque, la consommation normale annuelle d'une famille était de : 1094 litres de lait, 122 kg. de fromage, 16,1 kg. de beurre, 23,80 kg. de graisse et huile, 491 kg. de pain, 17,3 kg. de farine, 28,7 kg. de pâtes alimentaires, 41,5 kg. d'autres céréales, 18,48 kg. de légumes secs, 95,38 kg. de viande, 400 œufs, 250 kg. de pommes de terre, 68,7 kg. de sucre et 18 kg. d'autres denrées diverses, ainsi qu'une consommation de 15 quintaux de charbon, 51,4 litres de combustibles liquides et 8,5 kg. de savon — en tout 42 articles-types. Le prix de ces quantités à chaque époque depuis 1914 constitue le nombre-indice.

la courbe a atteint et même déjà dépassé son point culminant. Pour Bâle même, les chiffres de juillet annoncent déjà une baisse de 9 points.

Des bœufs pour la Suisse

Le vapeur *Royal Prince* venant de New-York a débarqué au Havre 500 bœufs pour la Suisse.

Le prix du lait

Sous la présidence du chef de l'agriculture au département d'Economie publique, M. Kappeli, il s'est tenu hier au Palais fédéral une assemblée de représentants des producteurs de lait, de l'association des sociétés suisses de consommation et d'autres intéressés. Les producteurs de la Suisse romande demandent que le prix du lait soit augmenté de 7 centimes ; l'association suisse des producteurs de lait considère une augmentation de 4 centimes suffisante. Les producteurs justifient leurs exigences en alléguant la cherté des fourrages.

Un écho de la mascarade de Berne

Parmi les protestations qu'a provoquées l'indécence cavalcade des artistes Bernois dont nous avons parlé en son temps, il y a lieu de relever celle de la section *Berchtoldia* des étudiants suisses, qui a fait parvenir à l'autorité municipale de Berne une plainte très énergique, signée de son président, M. Wicky.

Mais que pense-t-on que la police bernoise ait fait de la protestation qu'elle a reçue ? Elle s'est bornée à la transmettre à la société des artistes, laquelle lui a retourné la pièce avec la déclaration « qu'on n'avait voulu offenser personne et qu'on s'étonnait d'avoir qui heurter de sentiment religieux en caricaturant la vente des indulgences ».

Il n'y avait évidemment rien de mieux à attendre de la part de ceux qui avaient eu le tact d'organiser l'odieuse mascarade.

ARMÉE SUISSE

Remerciements
On nous écrit d'Arosa (Grisons) :
Permettez-moi d'avoir recours à votre honorable journal pour exprimer à la population genevoise toute notre gratitude pour la sympathie qu'elle n'a cessé de témoigner aux soldats que la maladie retient loin des leurs, dans les sanatoriums du canton des Grisons. Notre reconnaissance va tout spécialement aux personnes inconnues qui, de la ville de Genève, nous ont envoyé dernièrement plusieurs colis de magnifiques cerises, reçues avec grand plaisir.

TRIBUNAUX

Traffiquants d'oe
Le tribunal de Zurich a condamné 13 agitateurs, qui pratiquaient le trafic de l'or, à des amendes variant de 200 à 3000 francs. Des 13 accusés, 10 étaient suisses.

Echos de partout

L'ESPRIT DE LA PROVINCE
On pouvait lire dans un récent numéro d'un des plus grands journaux du nord de la France, de *Progrès du Nord* :

Le *Progrès du Nord* révélaient hier matin de la pluie à grands cris.
Or, à 13 heures 35 exactement il a plu.
Pluie insuffisante, sans doute, aussi nous permettons-nous d'assister pour qu'il pleuve davantage.

Le lendemain, le même journal publiait cette note en gros caractères :
« Le *Progrès du Nord* a demandé de la pluie. Il a plu. Quand vous en aurez assez, écrivez-nous. Nous ferons ce que nous pourrons. »

TRADUCTION LIBRE

Un restaurant de la rue Mazagan, à Paris, fait campagne contre la vie chère, ce dont on ne peut que le féliciter, et distribue des prospectus qui, pour atteindre la clientèle des deux mondes, sont rédigés en français et en anglais.

Côté français, on lit ceci :

DÉJEUNERS ET DINERS : 2 FR. 75
En face, la traduction anglaise est ainsi conçue :

LUNCH AND DINNER : 3 FR. 75

Les traducteurs sont des traitres.
Mais le traître n'a-t-il point, ici, inspiré le traducteur ?

MOT DE LA FIN

Un bureau, nouvellement installé, conduisait au gilet un pauvre diable.
— Je ferai certainement de mon mieux, lui dit-il pendant le trajet, mais je dois pourtant vous prévenir que je n'ai jamais perdu.
— Ma foi, répondit le patient, je n'ai jamais été perdu non plus nous y mettrons chacun de notre, et nous nous en tirons comme nous pourrons.

PETITE GAZETTE

Récompense à l'ennemi

Le ministre anglais de l'aviation a décidé que le prisonnier allemand Bruckmann, qui, au péril de sa vie, sauva un officier anglais pris dans les débris de son avion en feu, sera libéré et renvoyé gratuitement en Allemagne. En outre, il lui sera remis une somme d'argent et une montre avec une inscription rappelant son acte de courage et de chevalerie.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Inépuisable à Toulon

On mande de Toulon que, mercredi après-midi, un incendie éclata dans les quartiers du cap Brun, à Sainte-Agathe. Plusieurs maisons d'habitations et villas furent bientôt en flammes. On craignait que le feu ne se propageât aux batteries du fort du Cap Brun défendant la grande rade.

Explosion de corde à

Une explosion de corde à s'est produite dans les ateliers de l'arsenal anglais de Woolwich. La déflagration a été entendue à six milles de distance. Deux ouvriers ont été tués, et plusieurs autres, blessés.

Les icebergs

Les icebergs sont si nombreux aux environs de Terre-Neuve qu'ils entravent la pêche. A la demande du gouvernement, un croiseur britannique s'est rendu sur les lieux pour tenter de détruire ces masses de glace à coups de canon.

Automobile dans un canal

A Neuport (Belgique), un camion-automobile transportant 45 ouvriers est tombé dans un canal. Jusqu'à présent, 12 cadavres ont été retirés.

SUISSE

Hôtel dévalisé

L'hôtel du Brianz-Rothorn-Kalm a été dévalisé. Le montant du vol n'a pu être exactement établi. On n'a aucune trace des auteurs du cambriolage.

Une avalanche

Une grande avalanche s'est détachée du grand Anbrig (Schwyz) et s'est précipitée dans la vallée avec un grondement de tonnerre. 29 bœufs ont été ensevelis et presque toutes tuées. Le paysan à qui elles appartenaient subit de ce fait une perte de plusieurs milliers de francs.

FRIBOURG

Les obsèques de M. Gottfrey juge fédéral

Nous avons arrêté hier le compte rendu de la funèbre cérémonie au moment où le cortège arrivait à la collégiale de Saint-Nicolas. Le défilé des délégations officielles fut imposant et l'altitude de la foule, massée sur le parcours, respectueuse et recueillie. Sur l'hôtel cantonal et sur le Tilleul, les drapeaux étaient en berne. Les bannières des sociétés académiques et des autres sociétés locales étaient cravatées de crêpe. Tous les magasins (étaient fermés sur le trajet du convoi et les réverbères allumés étaient voilés.

Le corbillard, lui-même chargé de fleurs, était précédé d'une voiture de couronnes, parmi lesquelles on remarquait celles du Tribunal fédéral, de la municipalité de Lausanne, du Conseil d'Etat de Fribourg.

Le deuil était conduit par un neveu et un beau-frère du défunt.

Les corporations du poêle étaient tenus par M. le juge Oser, représentant le Tribunal fédéral ; M. Torche, pour le Grand Conseil de Fribourg ; M. le juge Vacheron, pour le Tribunal cantonal ; M. le professeur Bise, pour l'Université ; M. le lieutenant-colonel Dietsch, pour l'armée ; M. Remy, de l'Allemagne, pour les Etudiants suisses.

Le groupe de l'université de Fribourg, avec ses sept bannières et plus de vingt membres du Sénat académique, recevait en tête, fut très remarqué.

L'ordonnance du cortège, réglée par M. le chancelier d'Etat Godel, avec le concours du comité des solennités religieuses, fit grande impression sur nos hôtes du dehors. L'impeccable tenue de nos gendarmes et l'art consommé avec lequel la *Landwehr* se produisit ajoutèrent encore à la majesté du spectacle.

A la Collégiale de Saint-Nicolas, revêtu de la sombre parure des jours de deuil, la cérémonie fut digne, par ses religieuses émotions, de l'honneur de foi sur lequel tombaient les belles prières de l'Eglise. Mgr Escheva, révérendissime Prévoy, célébra l'office au maître-autel, avec diacre et sous-diacre, tandis que des messes se disaient aux autels latéraux. Les délégations officielles occupaient les bancs de la grande nef, et les fidèles remplissaient les bas côtés. Le chœur mixte de Saint-Nicolas chanta une magnifique messe et le grand orgue fit entendre ses majestueux accords.

Un nombreux clergé était présent au chœur ; nous y avons remarqué Mgr Jaquet, archevêque de Salamine ; M. Pajud, curé-doyen de Lausanne ; MM. Dupraz et Weinstetter ; M. Marion, curé de Neuchâtel.

L'offrande dura encore lorsque retentirent les touchantes supplications de l'absoute. Il était 11 heures et demie quand le célébrant entonna *In Paradisum*, annonçant le départ du convoi pour le cimetière.

Le cortège se reforma dans le même ordre que pour l'arrivée à l'église. A Saint-Léonard, les prières de l'Inhumation furent faites par M. le chanoine Schonenberger, puis M. Picot, président du Tribunal fédéral, s'avancant au

bord de la tombe, où la bière venait d'être descendue, prononça un émouvant éloge du magistrat, du patriote, du chrétien, de l'ami que fut M. le juge Gottfrey. M. Picot fit un tableau saisissant, par sa précision et sa chaleur, de la carrière si remplie de son collègue. Il trouva des termes d'une extrême délicatesse pour dire le filial attachement de M. Gottfrey, né d'un père vaudois et d'une mère neuchâteloise, pour ce canton de Fribourg, qui le vit enfant, étudiant, officier, homme politique, professeur, magistrat, toujours fidèle, sans la moindre défaillance, aux principes de sa première éducation. Le président fit la Haute Cour fédérale voit dans l'accueil réservé à la dépouille mortelle du regretté défunt une preuve éloquente de la force des liens qui unissent M. Vincent Gottfrey à la terre fribourgeoise. Il montra ensuite, en passant en revue les trente ans de magistrature de M. Gottfrey, tous les titres que l'éminent juriste avait à la reconnaissance de ses compatriotes de Fribourg et de tous les Confédérés. Il rappela les belles qualités de clarté et de limpidité qui caractérisèrent son enseignement de professeur comme son activité de parlementaire et de juge. Il releva sa précieuse collaboration à l'œuvre du professeur Huber et son rôle de premier plan dans les débats sur le code civil, activité qui imposèrent le nom de M. Gottfrey à l'attention des Chambres, lorsqu'il s'agit de choisir le successeur de M. Attenhofer au Tribunal fédéral. Comme membre de la Haute Cour, le juge fribourgeois participa à des travaux d'une très haute portée sociale, notamment à la Chambre des poursuites et à la Chambre de commerce, à plusieurs reprises. Il avait encore été appelé, dernièrement, à faire partie de la commission chargée d'examiner la grave question de la Société des nations. Officier, il fut chargé de délicates missions. Catholique intégral, il vécut entièrement sa religion. Bienveillant et indulgent pour les autres, il s'était peu pour lui-même. Patriote ardent, il s'efforça, durant ces années troublées, d'atténuer les heurts et d'effacer les contrastes, réprochant les exagérations d'où qu'elles venaient, conscient de sa haute mission de conciliateur.

M. Picot dit encore ce que fut M. Gottfrey comme ami et comme homme privé, rendant témoignage à sa droiture, à sa courtoisie, à son courage dans la souffrance. « Cher ami, conclut l'honorable président de la Haute Cour, tu fus toute ta vie un travailleur probe et consciencieux. Repos, en paix. Ton labeur n'aura pas été inutile. Le souvenir que nous gardons de toi n'est pas seulement celui d'un collègue bienveillant, mais encore celui d'un magistrat intègre et distingué. »

Ces paroles si cordiales du juge genevois, interprète fidèle des sentiments de ses pairs, eurent une profonde répercussion dans le cœur des assistants. Tous se succédèrent au pied de la tombe ouverte pour y jeter l'eau bénite, tandis que la *Landwehr* jouait un dernier morceau, puis on se dispersa, emportant un souvenir salutaire de ce magnifique hommage rendu par la patrie à l'un des meilleurs d'entre ses fils.

Conseil d'Etat

Séance du 22 juillet 1919. — Le Conseil accepte, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de M. Joseph Meuwily de ses fonctions de greffier de la justice de paix de Comdoines.

— Il accorde à M. Maurice Chaudet, à Vevey, une patente l'autorisant à pratiquer la profession de vétérinaire dans le canton de Fribourg.

— Il autorise la commune de Seiry à lever un impôt.

— Il approuve les plans et devis présentés pour l'aménagement de terrains situés sur les communes de Nully et d'Amont.

Les premières messes du 27 juillet

Nous donnons la liste des jeunes prêtres qui célébreront leur première messe dimanche, avec l'indication de l'endroit où chacun la célébrera et le nom du prédicateur :

M. Joseph Carroux, à Saint-François, à Genève (prédicateur : Mgr Fragnière, supérieur du Séminaire) ; M. Joseph Ghasot, à Vuistrens-devant-Romont (prédicateur : le R. P. Antoine-Marie, Capucin) ; M. Ansime Defferard, à Aubigny (prédicateur : M. l'abbé Duley, révérend curé de Belfaux) ; M. Fridolin Dula, à Barberèche (prédicateur : M. le chanoine-doyen Brasey) ; M. Alfred Ferraris, à l'église du Valentin, à Lausanne (prédicateur : M. le chanoine Castella, directeur au Séminaire) ; M. Firmin Seydoux, à Sales (prédicateur : M. l'abbé Dalbar, directeur au Séminaire) ; M. Théodore Vacher, à Allerswyl (prédicateur : le R. Père Dominique Bucher, Bénédictin de Sarne) ; M. Maurice Zundel, à Neuchâtel (prédicateur : le R. P. Louis Despres, du Sacré-Cœur d'Issoudun).

Pèlerinage Einsiedeln-Sachslein

La Direction des Chemins de fer fédéraux ayant consenti à mettre un train spécial à la disposition du Comité diocésain, celui-ci organise le pèlerinage traditionnel de septembre à Einsiedeln et Sachslein, où il se justifie d'aller rendre la gloire de la paix et le Père de la patrie de la protection manifeste qu'ils ont témoigné à la Suisse pendant la terrible guerre qui vient de finir. L'horaire et les prix ne sont pas encore fixés ; mais il est probable que le retour se fera cette fois par le Brunig et on peut prévoir le coût du billet à 28 ou 29 francs. Le départ aura lieu de Fribourg, le samedi 13 septembre ; on sera à Einsiedeln le 14, qui est un dimanche, et qui coïncide avec la grande fête de la dédicace.

Le lundi 15 se passera à Sachslein et au Ranft et le retour à Fribourg aura lieu mardi, 16 septembre. Nous engageons les catholiques du canton à participer en plus grand nombre possible à cette manifestation de foi et de reconnaissance envers les Protecteurs de notre pays.

Le Comité diocésain.

Collège Saint-Michel

La distribution des prix

Le collège Saint-Michel a clôturé, hier jeudi, de façon solennelle, son année scolaire. Après le brillant *Valée* de la veille, qui avait mis la gaieté dans tous les cœurs, les élèves se sont retrouvés, à 8 heures du matin, dans l'église du Collège. M. l'abbé Ems, vicaire général, a célébré l'office d'action de grâces, assisté de MM. les professeurs Zurkinden et Bondallaz. Après la messe, que les élèves rehaussèrent par leurs beaux chants d'ensemble, a eu lieu la lecture du palmarès (les prix devaient être distribués après la cérémonie dans les salles de classe). M. le recteur du Collège a donné quelques brèves indications sur la marche du Collège, puis M. le vicaire général a prononcé une belle et forte allocution qui a fait une grande impression sur l'auditoire. Il a d'abord salué la présence de M. Penier, président du Conseil d'Etat, et de M. Pithon, directeur de l'Instruction publique. Rappelant un mot du grand éducateur saint Jean-Baptiste de la Salle, il a montré que le ministère de l'enseignement est un acte de civisme, puisqu'il prépare de bons chrétiens et de bons citoyens qui sauront rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César. Puis s'adressant à M. le recteur et au corps enseignant du Collège, l'orateur les a félicités et remerciés de la solide instruction et de la bonne éducation qu'ils donnent aux élèves qui leur sont confiés. Enfin M. Ems a donné aux collègues d'excellents et paternels conseils pour les vacances, leur disant les conseils à éviter et les actes de vertus à pratiquer. L'orateur a eu un mot spécial pour les élèves qui ont achevé leurs années de collège et qui entrent dans la vie pratique ou continuent leurs études dans les écoles supérieures.

La cérémonie, à laquelle assistaient de nombreux invités, s'est terminée par le *Te Deum* et la bénédiction du Saint Sacrement.

Quelques instants plus tard, la foule des étudiants remplissait les rues de la ville, heureux, malgré les copieuses ondées du ciel, d'aller retrouver leurs familles. Il ne restait au collège que les candidats au baccalauréat, qui subissent, ces jours-ci, leurs examens oraux. Au nombre de soixante-dix, ils proviennent par leurs succès que, si l'année scolaire a été raccourcie par l'épidémie de grippe, le travail n'en a été que plus intense et plus soutenu.

Nous souhaitons à nos collègues de bonnes et confortantes vacances jusqu'à la prochaine rentrée, qui aura lieu le 2 octobre.

Le rapport de M. le recteur Jacoud

Dans son intéressant rapport, après avoir fait la statistique des élèves d'après leur origine et les sections d'enseignement qu'ils suivaient, puis expliqué le fonctionnement du travail à domicile pendant les mois où la grippe avait forcé de renvoyer les étudiants dans leurs familles, M. le recteur Jacoud a fait des considérations de grande actualité. Nous en citons quelques-unes :

LA SURCHARGE DES PROGRAMMES

On a parlé, au Grand Conseil, du surmenage provenant de l'exagération des programmes et de la tendance encyclopédique de l'enseignement. Peut-être la remarque ne concernait-elle que l'école primaire, mais nous pouvons en prendre notre part au Collège. Nos élèves, comme du reste un peu partout ailleurs, ont trop de choses à apprendre en même temps ; trop de langues, en partie disparates ; trop de sciences, et qui contribuent peu à la formation de l'esprit ; trop d'érudition littéraire, historique, géographique ; trop, peut-être aussi, d'exercices de dessin, de musique et de gymnastique. La conséquence de cet éparpillement de l'attention et de l'effort, c'est, pour peu qu'on y réfléchisse bien, que rien ne s'apprend à fond, que tout se fait superficiellement, qu'il ne reste plus de loisirs aux élèves pour penser, réfléchir, méditer les choses étudiées, s'habituer à travailler par eux-mêmes et développer, intellectuellement parlant, leur individualité.

Il y a soixante ans, dans les collèges, les maîtres étaient moins nombreux et l'on n'avait pas de spécialistes. Le professeur de classe enseignait presque toutes les branches. Qu'il négligeât les branches secondaires, qu'il simplifiât souvent le programme, on devait s'y attendre et la chose allait de soi ; car il trouvait en lui-même, dans sa propre capacité intellectuelle, la mesure de ce qu'on peut raisonnablement faire apprendre à des adolescents.

CONTRE L'ÉTATISME

Les partisans de l'« Etat moderne », délaissant la vieille Suisse, confédération d'Etats formés d'eux-mêmes, voudraient réduire nos vingt-deux cantons en une masse homogène, qui n'en resterait pas moins petite, et qui, ne se défendant plus par ses diverses formes du patriotisme local, la variété des institutions, l'opposition des intérêts et les souvenirs du passé, serait bien vite entraînée dans l'orbite des grandes masses voisines.

Certes, le moment n'est pas bien choisi pour centraliser l'enseignement secondaire. Portant directement sur les intelligences, cette centralisation serait la pire de toutes, et elle tendrait à dissoudre la Suisse, parce qu'elle menacerait toutes les minorités.

Nous contribuons, pour notre part, à enrayer ce mouvement, en travaillant à développer chez nos jeunes gens, qui auront plus tard l'influence et sont appelés à rendre des services à leur pays, le côté de la personne humaine qu'on peut appeler l'individualité, résultant de l'aptitude à penser par soi-même, sur la base des principes et des doctrines, résultant aussi de convictions assez fortes pour résister aux entraînements, ou encore d'un sentiment de dignité personnelle qui ne se laisse prendre ni à l'engrenage du fonctionnarisme ni à celui d'une solidarité artificielle. En d'autres termes, ce ne sont ni des instruments de l'Etat ni ceux d'une organisation socialiste que nous devons former, mais des hommes.

Nous ne suivons pas M. le recteur Jacoud

NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE

dans ses aperçus pourtant très intéressants sur les réformes réalisées ou qu'il propose encore dans l'organisation des études. Mais nous tenons à employer l'espace dont nous pouvons disposer pour citer la très belle page par laquelle il termine son rapport :

CONSIDERATION FINALE

La paix est enfin signée et l'on peut espérer que la situation s'améliorera peu à peu. Bien que les conséquences de la guerre doivent longtemps encore se faire sentir chez les vaincus et chez les vainqueurs eux-mêmes, épuisés par la grandeur de l'effort soutenu jusqu'au bout. Notre position de pays neutre ne nous a pas préservés des difficultés du ravitaillement, ni des autres effets de la perturbation économique. Si, dans l'ensemble, la Suisse ne s'est pas appauvrie, les fortunes se sont en partie déplacées, la vie est devenue pénible pour beaucoup de gens et l'on peut craindre pour l'avenir de nos industries, menacées par la concurrence et affaiblies par le renchérissement continu de la main-d'œuvre. Mais, comme la guerre a fait partout bien des vides, que dans les grands pays qui nous entourent tout est à réorganiser, et que, après les bouleversements de portée générale une reprise d'activité se produit dans tous les domaines, nos jeunes gens vont s'ouvrir devant eux, malgré l'incertitude de l'avenir, de brillantes perspectives, pour peu qu'ils s'y soient préparés par de sérieuses études, combinées avec des habitudes d'ordre, de prévoyance et de travail. La religion leur servira de sauvegarde. A en juger par les événements, la science matérialiste, celle qui, parce qu'elle repousse la foi, aime à s'appeler la science tout court, n'a certainement pas profité à l'humanité. Loin d'avoir rapproché les hommes les uns des autres, elle leur a plutôt appris à s'entre-détruire. Du reste, l'idéal qu'elle leur offre, sous forme d'un bien-être sensible immédiatement réalisable, ne peut aboutir, par les convoitises et les mécontentements qu'il suscite, qu'à la guerre sociale, après laquelle ce seront, au milieu des ruines, d'amères déceptions. Aussi bien restons fidèles à nos vieilles traditions; tenons-nous-en, en fait de science, à celle qui ose remonter jusqu'à Dieu, et qui, parce qu'elle voit jusqu'au bout des choses, nous permettra de traverser les difficultés de la vie sans être des déçus ou des mécontents qui récriminent toujours. Par là, nous serons des hommes d'ordre; nous resterons invariablement de bons patriotes; l'idéal lui-même ne nous échappera pas, parce que nous l'aurons cherché là où il est, là où il peut être réalisé.

Examens

M. Pierre de Remy, fils de M. Paul de Remy, à Pénier, a passé avec grand succès les épreuves de baccalauréat au collège Maria-Hilf, à Schwyz.

MM. Max Schmidt et Albert Zumwald, élèves du collège Saint-Michel, ont subi avec succès l'examen d'admission aux Chemins de fer fédéraux.

Souscriptions

Un prisonnier politique de 1852, 10 fr. — P. K. (Bar-le-Duc), 8 fr. 60. — M^{me} M. Losey, Neuchâtel, 5 fr. — Anonyme, de Villarsvirioux, 100 fr. — Anonyme, 50 fr. — M. Julien Wicht, 6 fr. — M. Jacquier, Prez-vers-Siviriez, 10 fr.

Concert Casimir Blanc

M. C. Blanc, qui dirigea presque toutes les Sociétés musicales de notre ville, il y a un vingtain d'années, donnera, lundi prochain, 28 juillet, à 8 h. 1/2 du soir, à la Grenette, un concert dont la première partie est consacrée à un récital de chant.

M. Blanc se fera entendre dans trois chansons : française, italienne et allemande, donnant ainsi un aperçu des trois grandes écoles. Trois de ses compositions inédites figurent également au programme, dont la première partie se terminera par deux airs d'opéra.

La seconde partie est exclusivement réservée à l'audition de musique marocaine et sera précédée d'une brève causerie de M. Blanc, qui nous parlera de la musique marocaine et de ses rapports avec le plain-chant grégorien; de l'hymne national marocain, de l'harmonisation des mélodies marocaines, de la Noubâ, et nous dira pourquoi les Marocains n'écrivent pas leur musique.

Cette audition, dont Fribourg aura la primeur, promet d'être des plus intéressantes. M. Blanc étant le seul Européen qui ait obtenu l'autorisation du Sultan de recueillir la musique classique et populaire du Maroc.

Le sucre

La ration maximum de sucre à répartir pour les périodes du 1^{er} au 30 septembre 1919 est fixée comme suit :
1000 grammes comme contingent mensuel, et 1000 grammes comme troisième et quatrième attribution pour confitures et conserves.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

17 juillet. — Schmid, Walter, fils de Jean, menuisier, de Melkirch (Berne), et d'Emma, née Ubersax, rue des Fargères, 180.
18 juillet. — Metz, Rose, fille d'Alfred, juge cantonal, de Burg (Luc), et de Berthe, née Sermond, rue Grimoux, 30.
19 juillet. — Frida, fille d'Adolphe, cordonnier, de Fribourg, et d'Emilie, née Hempel, Stalden, 20.
21 juillet. — Rime, Paul, fils d'Antonin, tailleur, de Gruyères, et de Marie, née Moret, rue de Lausanne, 16.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société des artilleurs fribourgeois, Fribourg.
Assemblée générale ordinaire, dimanche 27 juillet, à 10 h. du matin, au local, hôtel du Chasseur. Tous les artilleurs sont cordialement invités.

Une fête à Belfaux

On nous écrit :

Une fête d'un caractère particulièrement imposant a été célébrée, le dimanche 13 juillet, par l'importante paroisse de Belfaux; c'était la fête des soldats. Préparée avec le plus grand soin, elle se déroula avec l'ordre le plus parfait au milieu d'un grand concours de population.

A 2 h., les différents groupes se réunissent sur l'esplanade de la nouvelle école; Corninbœuf, avec Chesopelloz et Nonan-Le Bugnon, conduits par le major de Reynold, arrivent en rangs serrés, musique en tête. Il en est de même des nombreuses communes qui composent la paroisse de Belfaux.

A 2 h. 1/4, toutes les cloches de l'église de Belfaux sonnent à la volée, les mortiers tonnent, et le cortège, composé des soldats en uniforme de l'élite, de la Landwehr, du Landsturm, des vétérans et des nombreux invités, en tout 200 personnes environ, se met en branle. L'excellente musique, sous l'habile direction de M. Perriard, joue son pas redoublé le plus entraînant; suit la société de chant et le major de Reynold qui commande le détachement. On s'arrête devant l'église, sur les degrés de laquelle M. le curé Dubey, entouré du clergé de la paroisse, des enfants de chœur, d'un piquet de jeunes gens en costume de gardes pontificaux et d'une phalange de jeunes filles en blanc chargées de fleurs et panées des couleurs de la Suisse, du canton et du Saint-Siège.

A ce moment, un jeune adolescent souhaite en termes excellents et avec une parfaite aisance la bienvenue au cortège, après quoi la vaillante société de chant entonne le Cantique national répété par toute l'assistance, tandis que les jeunes filles, fort gracieusement, déborent tous les assistants de ravissants bouquets de fleurs. Puis, à la suite du vénérable clergé, tout le monde pénètre dans l'église, fort bien décorée. L'orgue et les chœurs entonnent le *Veni Creator*, après quoi M. le Curé monte en chaire et, dans une allocution élevée, expose la signification de cette fête avant tout religieuse, puisque tout nous vient de Dieu; fête militaire, puisque ces vaillants soldats que nous fétons ont souffert pour la patrie, qu'ils ont admirablement protégés; fête civile, enfin, puisque les pères et les mères, les sœurs et les parents n'ont cessé de s'associer au sort des défenseurs de notre sol. Sous la vive impression de ces paroles édifiantes, commence le *saut du Saint Sacrement*. Puis le *Te Deum* est chanté avec la plus grande pompe et la bénédiction du Saint Sacrement est donnée. Après quoi, pendant que le clergé se retire, toute l'assistance chante l'hymne : *Fribourg au Sacré-Cœur*.

Les morts malheureusement trop nombreux tombés au service de la patrie ne pouvaient pas être oubliés; à eux était réservée la dernière partie de la fête officielle. C'est donc vers eux que vont se porter les souvenirs, les regrets et les prières de l'assemblée. Le clergé a revêtu ses ornements de deuil et les chœurs font retentir les notes sévères du *Libera*. Puis l'absoute est donnée sur le cimelière, vers lequel converge tout le public. A cet instant, les jeunes filles déposent sur chacune des tombes des soldats défunts de magnifiques gerbes de fleurs, témoignages d'affection bien mérités par ces regrettes défunts.

Le comité d'organisation avait prévu une partie récréative, sous forme d'un lunch qui, en réalité, fut un copieux et succulent repas, très bien servi, dans la grande rotonde des Treize Cantons, par M. le tenancier Scheneyer. M. le Curé avait bien voulu accepter l'invitation du Comité et occuper la place d'honneur. Autour de lui étaient le major Jean de Reynold, le capitaine vétérinaire Eichenberg, MM. les députés Bersier et Despont, MM. les syndics Linaud de Belfaux, Angéloz, de Corninbœuf, Louis Hayoz, de Chesopelloz, Bersier, de la Corbeiz, Barras, de Lossy, Audergon, de Catterwil, et Bossy, d'Autafond. M. le député Bersier, président de la paroisse, ouvre la série des toasts, en saluant la présence du pasteur de la paroisse, les officiers et soldats, ainsi que les hôtes qui l'entourent. Il a un mot délicat à l'adresse du colonel de Reynold, absent de cette fête pour cause d'indisposition. Puis, le major de Reynold, dans un langage tout militaire, remercie d'abord M. Bersier et, s'adressant aux soldats, leur rappelle avec enjouement quelques incidents de la frontière, en les invitant à continuer de tenir haut le drapeau de la patrie, qu'il propose d'acclamer. Là-dessus le chant national est entonné par toute l'assistance. M. le capitaine Mory est nommé major de table et donne la parole à M. le Curé qui, très gracieusement, dit le *Vœux* qu'il éprouve à célébrer cette belle fête au milieu de ses paroissiens. La Société de chant, dirigée par M. Gremaud, se fait entendre, ainsi que la fanfare. Chacun a emporté le meilleur souvenir de cette fête de famille, où fraternisèrent d'une façon si cordiale le clergé, le militaire et le civil.

Fin de censure

(Havas.) — La censure des câbles télégraphiques a pris fin hier jeudi.

Les opérations de Denikine

(Havas.) — On mande d'Ekaterinodar au Times : Le front du général Denikine s'étend maintenant du Volga au Dniepr, et après une avance très rapide, l'armée s'est arrêtée sur les positions occupées, tandis qu'elle procède au recrutement de la population. L'armée Denikine dispose de nombreux tanks, canons et aéroplanes arrivés d'Angleterre. Denikine a l'intention de reprendre au plus tôt sa marche sur Moscou, mais l'activité des bolchévistes dans la région caspienne, à la suite de la retraite du contingent britannique, constitue un nouveau danger qui pourrait retarder les opérations.

Chemin de fer Fribourg-Morat-Anet

Les recettes totales du mois de juin 1919 ont été de 55,500 fr., contre 49,214 fr. en juin 1918, soit une augmentation de 5836 fr. Le total des recettes à fin juin 1919 est de 285,992 fr., contre 238,792 fr. à la même date de l'an dernier; c'est donc une augmentation de 47,200 fr. pour les six premiers mois de 1919 par rapport à l'année dernière.

LE TRAITÉ DE PAIX

(Havas.) — Le traité de paix et la convention anglo-française ont été votés définitivement par la Chambre des lords à l'unanimité.

(Havas.) — A la Chambre des lords, aucun débat n'a eu lieu sur le traité de paix et la convention anglo-française. Aucune voix ne s'est élevée pour formuler des critiques, ce qui explique le vote à l'unanimité, après une courte déclaration de lord Curzon.

« Une seule phrase, dit-il, suffit pour expliquer la nécessité du projet. La France, non seulement à l'expérience amère de cette guerre mais elle a vu plus d'une fois, dans le passé, ses frontières de l'est singulièrement exposées violées par la force d'un ennemi puissant. Jusqu'à ce que la Ligue des nations soit établie, elle désire une garantie la mettant à l'abri de semblables agressions pour l'avenir. »

« Le jugement de l'ex-empereur a été seul l'objet de discussions. Répondant à un orateur, lord Curzon répondit que la mise en accusation de Guillaume II n'était pas purement une idée anglaise. »

M. Poincaré et Foch à Liège

(Havas.) — M. Poincaré, M^{me} Poincaré, les souverains et le maréchal Foch se sont rendus à Liège, où ils ont été accueillis par les ovations d'une foule immense, jeûnés des fleurs. Le président a remis au général Foch la croix de la Légion d'honneur décernée à la ville de Liège, le 7 août 1914, pour son héroïque défense. Lors que le général montra la croix à la foule, celle-ci entonna la Marseillaise et la Brabançonne; puis elle acclama la France, les souverains et M. Poincaré. Ensuite, le cortège a gagné l'Hôtel-de-Ville, où un déjeuner a eu lieu.

La conférence économique

(Havas.) — M. Loucheur est arrivé jeudi matin à Londres. Il y poursuivra avec M. Vignani, arrivé antérieurement, et le gouvernement britannique, des échanges de vues relativement aux matières premières et au ravitaillement.

La république rhénane

(Havas.) — La discussion générale sur la question rhénane-vestphalienne, qui a eu lieu sous la présidence du ministre président Hirsch, ayant été épuisée mercredi, on s'occupera maintenant du projet de loi d'autonomie, qui est été soumis au Landtag, et de questions d'économie.

En Australie

(Havas.) — Le calme règne à Melbourne. On espère que la grève se terminera bientôt. 3000 soldats démobilisés se sont mis à la disposition du gouvernement pour le maintien de l'ordre.

La Chine convoite la Mongolie russe

(Havas.) — Le calme règne à Pékin au Times : Le gouvernement de Pékin médite une expédition contre la Mongolie, dont il avait cependant reconnu l'autonomie. L'expédition serait organisée sous le prétexte que, après l'écrasement de la puissance russe, la Mongolie est livrée à elle-même et pourrait être envahie par les forces bolchévistes.

Greco et Italiens

(Havas.) — Le Temps affirme que l'accord déjà manifesté qui s'est produit entre les délégations italienne et grecque, au sujet des frontières de la Thrace, paraît s'étendre aussi aux autres régions où les intérêts italiens et les intérêts grecs sont en compétition.

Le duo d'Aoste

(Havas.) — Le duo d'Aoste, en déclarant dissoute la 3^{me} armée qu'il commandait, a adressé à ses compagnons d'armes une proclamation très patriotique.

La question agraire en Italie

(Havas.) — Une agitation agraire intense sévit dans les campagnes de la Trasmène (lac de Pérouse). Les travailleurs exigent des propriétaires la révision des conventions sur le colonat. En attendant, ils négligent les moissons.

L'emprise tchèque en Basse-Autriche

(Havas.) — Hier, jeudi, une députation de la ville de Földsberg et des communes de Rabensburg, Hohenau et Altkirchenwarth, s'est présentée auprès du capitaine du pays de Basse-Autriche; et a exposé, au Secrétaire d'Etat des affaires étrangères de Pfluegkind, les raisons pour lesquelles il est nécessaire que ces localités fassent partie de l'Autriche allemande. La députation est d'avis que la séparation de Földsberg

La Saint-Jacques à Rome

(Stefani.) — Le Pape a célébré une messe à la chapelle Marthide. Ensuite il a reçu les membres de la maison pontificale, qui lui ont présenté des souhaits à l'occasion de sa fête. Il a reçu ensuite les cardinaux. Le doyen Vannutelli lui a présenté les souhaits au nom du sacré Collège. Le Pape s'est entretenu longuement avec les cardinaux et leur a donné une médaille commémorative de la paix.

Dante à Louvain

(Havas.) — Il s'est constitué un comité belge pour la célébration du sixième centenaire de la mort de Dante Alighieri. Le cardinal Mercier a fait annoncer l'érection, à l'Université de Louvain, d'une chaire pour l'étude du Dante. La première chaire de ce genre a été instituée en Italie par Léon XIII.

SUISSE

L'emprunt suisse aux Etats-Unis

(Havas.) — L'emprunt suisse aux Etats-Unis a été mis en souscription publique le 22 juillet. Le jour suivant, à 3 heures de l'après-midi, 26 millions de dollars étaient déjà souscrits, sur la somme totale de 80 millions.

Des céréales pour la Suisse

(Havas.) — Le beau succès de cet emprunt a une importance politique considérable. L'impression des Américains à y souscrire est une nouvelle marque d'amitié à laquelle le peuple suisse sera très sensible.

CHANGES A VUE

	Paris	London	Alger	Bruxelles	Madrid	Amsterdam	Pétrograd
100 fr.	77 75	24 52	53 82	13 10	106 70	113 75	30 —
100 £	79 75	24 92	55 82	15 10	108 70	215 75	31 —

Calendrier

Samedi 26 juillet

Publications nouvelles

La Roumanie nouvelle et ses problèmes vitaux. — Conférence faite sous la présidence de M. Victor Bérard, le 23 février 1919 à « Foi et Vie », par de Nicolas Lupu, ancien député au parlement roumain. Imprimerie Paul Dupont, rue du Bonloi, 4, Paris.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 25 juillet											
BAROMETRE											
Juliet	19	20	21	22	23	24	25	Juliet	19	20	21
725,0								725,0			
720,0								720,0			
715,0								715,0			
710,0								710,0			
705,0								705,0			
700,0								700,0			
695,0								695,0			
690,0								690,0			

TEMPES PROBABLE

Zurich, 25 juillet, midi.

Hausse de la température.

Emodella

le purgatif par excellence
Evénement dans les pharmacies
GABA S.A. - BALE

Ketol

NEURALGIE MIGRAINE
BOITE N° 1784
TOUTES PHARMACIES

†
Monsieur et Madame Paul Jordan et leurs enfants; M. et Mme Edmond Jordan et leurs enfants; Mlle Anna Jordan; Mme A. M. Dalsanto et leurs enfants, à Fribourg; Mme et M. Mariller et leurs enfants, à Château-d'Œx; Mme et M. Despond, à Corneux (France); les familles Jordan et alliées, à Domdidier, ont la grande douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame Caroline JORDAN
leur chère mère et grand-mère, enlevée à leur affection, à l'âge de 87 ans, munie des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu, samedi, 26 juillet, à 8 1/2 heures, à l'église du Collège.
Départ du domicile mortuaire, à 8 heures, rue de l'Industrie, 24.

A Murith
- 48 RUE DE LAUSANNE - FRIBOURG
T.C.P. 143
Fleurs Naturelles & Plantes

Dimanche 27 juillet, à 3 heures
au Parc des SPORTS
ANDRÉ CHERPILLOD
RENCONTRERA
le Berger luttant Fritz WYSS, 22 fois couronné; le gymnaste luttant Otto FASSNACHT, 12 fois couronné; le professeur de Jiu Jitsu E. HOFFMANN, de Bâle; le célèbre négro Jim Tompson; le champion allemand Karl KOEB et d'autres lutteurs s'il s'en présente.
Ces ci-dessus commencent ont tous lancé un défi à Cherpillod.
Les conditions restent celles stipulées sur les grandes affiches parus précédemment.
Ce sera un spectacle unique que Fribourg ne reverra plus. Cherpillod partant pour New York, aux grands championnats du monde.
Caisse ouverte dès 1 1/2 h. — Luites dès 3 heures.
La fanfare accompagnera la fête. Les matchs auront lieu par n'importe quel temps. Avant les combats, démonstration des secrets de la lutte japonaise par A. Cherpillod. 5180

CARTES du 1^{er} août
Les cartes officielles de la fête nationale sont les seules dont le produit intégral soit attribué à des œuvres d'utilité publique, sous le contrôle du Conseil fédéral. Toutes les autres cartes dites du 1^{er} août sont le fait d'entreprises particulières au profit exclusif de leurs éditeurs.
Nous mettons le public en garde contre la confusion qui pourrait en résulter, et l'invitons à exiger dans les papeteries et les offices postaux, les cartes officielles du 1^{er} août, à l'exclusion de toutes les autres. 5191
COMITÉ SUISSE DE LA FÊTE NATIONALE.

Dimanche et lundi 27 et 28 juillet
BÉNIGNON
de BELLEGARDE et de LA VILLETTE
Bonne musique
P 1650 B 5168 Les tenanciers.

DOMAINES
On offre à vendre tout de suite, dans le canton de Neuchâtel, deux beaux domaines de 500,000 m² environ chacun, bien situés, accès faciles, maisons, beaux pâturages et champs. Environ 3000 m² de bois en chacun. Convientrait aussi pour syndicat bovin ou chevalin.
S'adresser sous chiffres P24719 N à PUBLICITAS S. A., Neuchâtel. 5192

A LOUER
la villa « ALPINA »
à Gambach, comprenant 18 pièces, chauffage central, bains, confort moderne. Eventuellement, on louerait séparément les trois étages de chacun 5 et 6 pièces avec dépendances.
S'adresser à MM. H. BETTIN et C^{ie}, banquiers, 2, route des Alpes. 5214

Ruches habitées
A VENDRE
de 20 à 30, D. F. et Burki Jecker
Joseph JAQUET, Grolley.

LA LIGUE
pour la Conservation de la Terre fribourgeoise
traite, sans courtage, l'achat, la vente et la location de propriétés foncières. OFFICE D'INFORMATIONS, à BULLE. — Téléphone 144.
Reçoit aux bureaux, à Fribourg, Café des Merciers, et à Romont, Hôtel de la Croix-Blanche.

Garde-malades sans diplôme
ayant pratique et stage hospitalier, 30 ans au moins, pourrout suivre cours spécial 1 mois, septembre 1919 et obtenir diplôme Source.
S'adresser: Institut la Source, Lausanne, avec références.

A vendre
une petite maison de deux logements et mansardes, 3 cuisines, buanderie et schôler, eau et gaz. Prix: 15000 fr.
S'adresser sous chiffres P 5066 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A vendre
deux superbes lauriers roses de 2 m. haut en fleurs, 2 joulas, de 1 m 50 haut, S'adresser à Marie Poyry, Montevraz.

MODÈS
Bon magasin de la place demande pour tout de suite jeune ouvrière. S'adresser sous P 4553 F à Publicitas S. A. Fribourg. 4680
A remettre, à Genève, café-brasserie
réparé à neuf, 2 salles de sociétés, terrasse; reprise 13,500 fr., loyer 1,800 fr. S'adr.: Café Jaques, Place Grenas, 10, Genève. 5189

CAFÉ
à vendre ou à louer à Vevey, jouissant d'une bonne clientèle, pour tout de suite ou époque à convenir. S'adresser sous chiffres M. 25934 L. Publicitas S. A., Lausanne.

ABRICOTS
extra, pour stériliser. Demandez prix. — Récolte presque nulle. E. Felley, Saxon. 5187

A LOUER
près Lausanne, grand café
bien situé, arrêt du tramway, grand jardin, vaste place à danser ouverte, grandes salles p^o sociétés. S'adresser sous chiffres G. 25948 L. Publicitas S. A., Lausanne.

On désire
donner en bonne famille catholique, une orpheline de 13 ans. Offres avec prix etc., sous chiffres Zc 4166 Q à Publicitas S. A., Bâle.

!! BAISSÉ DE PRIX !!
Myrtilles fraîches
4 caisses de 5 kg. 7 fr. 70
2 caisses de 5 kg. 8 fr. 50
5 caisses de 10 kg. 78 fr. 50
10 caisses de 10 kg. 140 fr. — franco contre remboursement, envoi tous les jours jusqu'à fin août: Leopold Bernasconi, Lugano. 5200

Qui a trouvé
un sac de linge bleu et blanc, sur la route de Fribourg à Yverdon. Le rapporter, contre récompense, à Mme Zarkinder, Richemont 7, Fribourg. 5196

AVIS
à nos clients
Nous pouvons leur fournir aux mêmes prix que les agents généraux, les Machines à écrire SMITH PREMIER UNDERWOOD MONARCH, ROYAL SMITH BROS, ETC., ETC.
Fort rabais sur tous les membres de bureau en magasin. Un lot de Carbone anglais à partir de 8 fr. 60 les 100 F. Un lot de papiers pour machines à écrire avec 20 % de rabais. Duplicateurs rotatifs à partir de 15 fr., etc., etc.

AGENCE
de Machines à écrire
Louis BORLOZ, Fribourg
21, rue de l'Hôpital, Téléphone 175

LA BANQUE
Jules HOFFMANN & C^{ie}
à FRIBOURG
a l'honneur d'informer le public que, à partir de lundi 28 juillet, ses bureaux seront ouverts au
N° 35 de la rue de Romont
(Maison de M. le docteur Comte)
Elle se recommande pour l'exécution de toutes les transactions de banque, de gérance, de bourse et de change.
CONSULTATIONS FINANCIÈRES
— Tél. 720 —

Immeuble à vendre
environ 2 poses de terrain de 1^{re} qualité, arbres fruitiers, maison d'habitation neuve avec cave magnifique, rez de chaussée de 3 pièces pouvant servir pour d'importe quel commerce ou industrie, appartement de 5 chambres et cuisine, terrasse et galerie, grange, écurie, fontaine intarissable, à l'abri de jardins. Belle situation sur route cantonale. Pas d'impôts communaux. — S'adresser à l'Immeuble CASTELLA-GENOUD, à Vuadens.

1^{er} Août
Grand choix de feux d'artifice soignés. Expéditions promptes à partir de 10 fr. Lanternes vénitienes, bougies, etc. Prix modérés.
PEYVILLIERRE, Fils & C^o, NEUCHÂTEL.
Téléph. 3.15. 5017

A LOUER
un centre de la ville et des affaires, à Fribourg, grand pièce avec antichambre, pouvant servir de bureaux pour toute profession libérale, éventuel, pour atelier de couture, etc., pour le 25 juillet. S'adresser sous chiffres P 4185 F à Publicitas S. A., Fribourg.

F. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8, FRIBOURG

Papiers peints GRAND CHOIX Bon marché

A vendre
aux abords immédiats d'une ville et d'une gare, à la bifurcation de quatre grandes routes cantonales au centre agricole une ferme bien achalandée, outillée au complet, avec force électrique. Bonne occasion à prendre sérieux. S'adresser sous P 5113 F à Publicitas, Fribourg.

Blanchissage naturel
de toiles sur press
DÉPÔT CHEZ
Fçois GUIDI
Dentres coloniales
Coton et laines
Derrière St-Nicolas
TÉLÉPHONE

Beau potager
à quatre trous, à vendre d'occasion.
S'adresser sous chiffres P 5087 F à Publicitas S. A., Fribourg.

AUTO
A vendre une bonne voiture torpédo 10 HP, moteur neuf, deux places spider pour 2, pneu neuf pouvant aussi conduire 400 à 500 kg. marchandise, chez Mussillier, Romont.

Schaeffer frères
Varis, 29, Fribourg. Tél. 6.65

Chauffage central
Installations sanitaires

Liquidation partielle
A GRAND RABAIS
de denrées & articles de ménage
Sardines, thons, conserves diverses
Savons, bleu, lessives grasses sup.
Encastrique, paille de fer
Cigares, cigarettes, etc.
Avenue de la gare, 34, FRIBOURG

On demande à acheter
d'occasion un mobilier de salon ou de salle à manger. — S'adresser par écrit sous P 10013 F à Publicitas S. A., Fribourg.

MODÈS
NOUS DEMANDONS pour la saison d'automne
une PREMIÈRE
possédant à fond son métier et bien qualifiée pour diriger avec succès un atelier important.
Adresser offres avec copies de certificats, présentations de salaire et photo à
LCEB frères, S. A., Berne.

Comptoir d'Escompte DE GENÈVE
Capital et réserves: 44,200,000 fr.

Siège social à Genève
Siège à Bâle
Dépôts à vue
Livrets de dépôts
Dépôts à terme
aux conditions les meilleures

GENS D'AFFAIRES !!!
si vous avez surcroît de travail dactylographique, faites le exécuter au
DACTYLE-OFFICE, Fribourg
(Tél. 3.59) — Rue de Lausanne, 6.

Véritable montre „LA REINE“
Catalogue gratuit, 10 mois de crédit, 10 % au comptant. Garantie 10 ans. Médaille d'or à Bruxelles. Éléance, solidité, réglage parfait.
Vente directe aux particuliers.
Comptoir d'Horlogerie
Fabrique « La Reine »
Edmond MEYER Fils
La Chaux-de-Fonds



Montres pour l'auto

Cartes de fromage
J'avise mon honorable clientèle que les cartes de fromage R. S. T. V. W. sont périmées le 31 juillet.
Veuillez donc me les apporter à mon banc de marché à Bulle ou me les expédier par poste, jusqu'au 4 août, j'en tiendrai compte pour les prochaines livraisons.
Ces cartes sont valables pour les fromages gras, 1/2 et 3/4 gras.
Fromages maigres, vacherins, toutes pâtes molles et sécrés SANS CARTE.
Expéditions dans toute la Suisse, par poste et chemin de fer, à partir de 2 kg. 5149-930
PUGIN, fromage, RIAZ près BULLE.

F. Bopp
AMEUBLEMENTS
Rue du Tir, 8
FRIBOURG
Lits anglais
Lits d'enfants
depuis 32 fr.

A VENDRE
à Bussigny, le Caré du Centre, comprenant
café, magasin
grande salle, jeu de quilles ouvert, deux appartements, jard n Bas prix. S'adresser à M. le notaire M. CHALLEY, Renens. 5114

Myrtilles de montagne fraîches
Caisse de 5 kg. 8 fr. 50 fco. Morganti & C^o, Lugano.

M^{me} NIEDERER
sage-femme
à transféré son domicile à l'avenue de Pérolles, N° 10, Téléph. 6 21.

On demande
leçons de français par instituteur ou institutrice diplômé. 5207
Offres sous P 5111 F à Publicitas S. A., Fribourg.

SOMMECIÈRE
honnête est demandé au Café de l'Hôtel du Cheval Blanc, à Bulle. Bons gages. 5206

UN HOMME
demande pension à la campagne; pourrait aider un peu au travail des champs. 5129
S'ad. sous P 5044 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
une gentille
jeune fille
pour s'occuper de tous les travaux du ménage. S'adresser au Café des Viguerous, Estavayer.

On demande un bon domestique
de campagne sachant traire et faucher. Bons gages. 5182
S'adresser à Jean Mentha, agriculteur, à la Fabrique de Cortialod.

La société fribourgeoise des travaux de la Jagne engage
un employé connaissant les mètres et le dessin. Références et certificats.
Fischer, Horg & Jeager — société fribourgeoise des Travaux de la Jagne.

VÊTEMENTS MODERNES
L'élégance ne le cède en rien à la qualité
Prix minimes comme de coutume
Krauer-Naphataly
FRIBOURG
34, Avenue de la gare à côté de l'Hôtel Terminus



AUX CHARMETTES
Dimanche 27 juillet, à 3 1/2 heures de l'après-midi et à 8 1/2 heures du soir
2 CONCERTS
DONNÉS PAR LA
Musique des CADETS de LA CHAUX-DE-FONDS HARMONIE
sous la direction de M. Zellweger, professeur
ENTRÉE: 50 CENT. PROGRAMME A L'ENTRÉE.

Chaussures Modernes S. A.
J. MARTY, gérant
Rue de Romont, 26 FRIBOURG Téléphone 589

FIN DE SÉRIE
Dès ce jour, nous mettons en vente un certain nombre d'articles de saison, séries désassorties, des paires isolées ou détraquées, à des prix réduits.
Avantageux pour les vacances
Zoccolis et sandales avec semelles de bois au plus bas prix.
REGARDEZ NOTRE ÉTALAGE
Profitez de l'occasion

Royal Biograph Du 26 au 31 juillet
CHARME
Drame moderne, avec Francesca BERTINI et le Japonais qui tint le premier rôle dans « Forfaiture ». AUTRES FILMS AU PROGRAMME

Cure de RAISINS
en toute saison
Puissant dépuratif du sang, grâce au ferment pur de raisins des pays chauds.
H. BURMANN, Les Drenels
Téléphone N° 20
Sans rival contre: boutons, clous, diabète, goutte, eczéma, etc.
Seuls dépositaires pour Fribourg: Grande Pharm. Centr. Bourgnachet & Goitrau. P 5017 F 5101-618

ENCHÈRES PUBLIQUES
Samedi 26 juillet 1919
Il sera vendu aux enchères publiques, dès les 10 heures du matin, dans la grande salle du Café des Grand-Place, à Fribourg, un très grand nombre de meubles et objets de ménage, tels que: une grande armoire, un ameublement complet de salon, plusieurs meubles anciens, une grande quantité de linge: nappages complets avec serviettes assorties, linges de toilette, draps de lit par fil, casuis-mains, couvertures de lit; une grande quantité de porcelaine, soit: un service de table complet avec coupes, sucriers, légumes, etc., assortis, service à café, service à thé; verrerie complète assortie, glaces, tableaux, statues, candélabres, chandeliers anciens, lampes, objets de toilette: ciseaux, brosses, etc., et autres objets de cuisine trop long à détailler. P 5017 F 5101-618
Au nom des vendeurs: **François GENDRE, administrateur**, 49, rue des Alpes, Fribourg.

ALLIANCES - BIJOUTERIE
MONTRES - PENDULES
Réparations soignées
Ovide Macherel
62-79, rue de Lausanne

Chauffage central
Albert BLANC
La Prairie, 55, Pérolles
TRANSFORMATIONS RÉPARATIONS
Soudure autogène
Téléphone 6.77 Téléphone 5.77